

EN BREF

CV anonyme Les éditeurs dans les *starting-blocks*

Le CV anonyme, prévu par la loi sur l'égalité des chances pour les entreprises de plus de 50 salariés, fait saliver les éditeurs de solutions de gestion des candidatures. Nouvelle illustration avec ce communiqué très explicite de l'Union nationale des éditeurs spécialisés en systèmes d'optimisation du recrutement (Unessor).

L'association, qui regroupe neuf des principales sociétés informatiques actives sur ce marché (e-manation, M. Ted, i-Grasp, **Kioskemploi**, Rflex...), fait ainsi part de « l'engagement de ses membres à accompagner leurs clients dans la mise en place de processus de recrutement garantissant l'anonymat des candidat(e) s ». Plus loin, l'Unessor insiste : « Grâce à leur expertise, les membres de l'Unessor sont à même de conseiller efficacement leurs clients. »